

3 L'édito

4 L'association

Identité, rôle et fonctionnement du CAUE Conseil d'administration et bureau Les 4 missions du CAUE Les axes stratégiques 2022-2024

6 Le conseil aux particuliers

La mission de conseil Les fiches conseils Le kit de communication

8 Le conseil aux collectivités

La mission de conseil aux collectivités Architecture & Patrimoine Urbanisme & Aménagement Paysage & Environnement

16 Les actions de sensibilisation

En milieu scolaire et universitaire L'offre pédagogique Initiative À vos ID

20 La formation

Jardins et espaces verts face au changement climatique Webinaires thématiques Performance énergétique et architecture

22 L'information

Dossiers thématiques
Parutions presse
Journées nationales de l'Architecture
Réseaux sociaux
Lettre d'information du CAUE
L'Observatoire CAUE

25 Commissions et groupes de travail

26 Vie de l'association

Assemblée générale Journée du personnel des CAUE du Centre

27 L'équipe

l'édito

L'évolution des modes de vie et les questions relatives au climat, à l'énergie, et à la biodiversité ont traversé les actions du CAUE durant l'année 2022. Alors que les incertitudes liées à deux années de crise sanitaire s'éloignaient progressivement, un projet stratégique sur trois ans, décliné en objectifs internes et externes a été établi. Présenté et approuvé lors de l'assemblée générale de mai 2022, il se décline selon trois

- Conforter les actions auprès de tous les publics.
- Répondre aux évolutions sociétales et législatives en matière d'environnement et de patrimoine.
- Poursuivre l'accompagnement des collectivités et des territoires.

Fort de ces directions, le CAUE a, cette année encore, apporté un soutien et un accompagnement importants à une soixantaine de collectivités en mettant son expertise et ses compétences techniques à leur disposition, en amont de leurs projets. Menées en lien avec les acteurs du territoire, les interventions du CAUE ont ainsi permis d'apporter un regard extérieur sur les projets envisagés et contribué à la définition de leurs objectifs et de leurs démarches de mise en œuvre.

La recomposition de l'équipe a également facilité la participation à des évènements d'envergure nationale, en organisant des manifestations locales lors des journées « Rendezvous aux jardins » et des « Journées nationales de l'Architecture ». Ces actions tournées vers les habitants ont accompagné la reprise de sessions de formation à l'attention des élus et personnels des collectivités, l'élaboration de documents de communication sur le conseil aux particuliers et la mission de sensibilisation et de pédagogie scolaire.

Cet élan renouvelé s'est développé grâce à l'appui et à l'engagement des membres du conseil d'administration et des adhérents de l'association. Le soutien et l'intérêt des collectivités et des partenaires ont ainsi permis d'orienter nos actions dans le sens d'un cadre de vie partagé, porteur des identités locales et des atouts du territoire Loirétain d'aujourd'hui, que l'équipe du CAUE s'attachera à poursuivre dans les années à venir.

Philippe Vacher

Président du CAUE Conseiller départemental du Loiret Président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne Maire de Seichebrières



L'association

Identité et rôle du CAUE

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Loiret est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.

Créé en 1980 à l'initiative du Département du Loiret, il promeut la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire.

Fonctionnement

Le CAUE est financé par la part de la taxe d'aménagement qui lui est affectée, et complétée par les cotisations des adhérents : adhérer au CAUE permet d'être membre de l'assemblée générale en apportant ainsi soutien et participation.

Composition du conseil d'administration

Représentants des collectivités locales

Marie-Laure Beaudoin, conseillère départementale du canton de Lorris. Isabelle Lanson, conseillère départementale du canton d'Olivet, adjointe au maire de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Ludivine Raveleau, conseillère départementale du canton de Beaugency, adjointe au maire de Cléry-Saint-André.

Hugues Saury, sénateur du Loiret, conseiller départemental du canton d'Olivet. Philippe Vacher, conseiller départemental du canton de Châteauneuf-sur-Loire, président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, maire de Seichebrières. Jean-Vincent Valliès, conseiller départemental du canton de Saint-Jean-de-Braye, vice-président d'Orléans Métropole, maire de Chécy.

Composition du bureau

Président

Philippe Vacher, conseiller départemental du canton de Châteauneuf-sur-Loire, président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. maire de Seichebrières.

1er vice-président

Jean-Claude Asselin, représentant l'association des maires du Loiret (AML), adjoint au maire de Saint-Benoit-sur-Loire.

2º vice-présidente

Ludivine Raveleau. conseillère départementale du canton de Beaugency, adjointe au maire de Cléry-Saint-André.

Trésorier

Bertrand Hauchecorne, maire de Mareau-aux-Prés.

Secrétaire

Florent Damestoy, paysagiste, représentant de la fédération française du Paysage.

Représentants de l'État

Monsieur ou Madame l'Inspecteur d'Académie.

Monsieur ou Madame le directeur départemental des territoires.

Monsieur ou Madame l'architecte des Bâtiments de France.

Représentants des professions

Jacques Boulnois, délégué du conseil de l'Ordre des architectes pour le Loiret. président de la maison de l'architecture du Centre-Val de Loire.

Patrick Choffy, administrateur de Tourisme Vert Loiret, maire de Boisseaux.

Marie-Anne Lingard, représentant la chambre de Commerce et de l'Industrie du Loiret. Alexandre Nioche, vice-président de la chambre d'Agriculture du Loiret.

Personnes qualifiées

Florent Damestoy, paysagiste, représentant de la fédération française du Paysage. Patrice Debague, architecte.

Membres élus par l'assemblée générale

Jean-Claude Asselin, représentant l'association des maires du Loiret (AML), adjoint au maire de Saint-Benoit-sur-Loire.

Magali Bertrand, directrice de l'ADIL du Loiret.

Christophe Bonnet, adjoint au maire de la Ferté-Saint-Aubin.

Delmira Dauvilliers, présidente de la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais, adjointe au maire de Le Malesherbois.

Bertrand Hauchecorne, maire de Mareau-aux-Prés.

Bernard Vella, délégué de la Fondation du patrimoine pour le Loiret.

Autres membres (voix consultative)

Hervé Cividino, directeur du CAUE du Loiret.

Benoit Lopes, représentant du personnel.

Les 4 missions du CAUE

CONSEILLER

les particuliers dans leur projet d'habitat et les collectivités dans leurs démarches d'aménagement du territoire.





SENSIBILISER

tous les publics à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

INFORMER

tous les publics sur l'architecture contemporaine, l'urbanisme à l'échelle humaine, le respect du patrimoine et la qualité des paysages.





FORMER

les professionnels, élus et maîtres d'ouvrage sur des sujets d'actualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Objectifs stratégiques internes et externes 2022-2024°

* approuvés à l'unanimité en assemblée générale le 3 mai 2022

Axe 1

Conforter les actions auprès de tous les publics

Objectifs externes:

- Consolider le conseil aux particuliers,
- Développer les actions pédagogiques en milieu scolaire.
- Maintenir les formations/ sensibilisations à l'attention des acteurs du cadre bâti.
- Renforcer les partenariats en participant aux évènements culturels grand public,
- S'appuyer sur les réseaux sociaux pour accroître la visibilité du CAUE.

Objectifs internes:

- Renforcer les compétences en interne sur les actions en distanciel,
- Se doter de supports de communication sur les quatre missions du CAUE.
- Élargir le poste de chargé de communication à l'évènementiel et à la fonction de community manager.

Axe 2

Répondre aux évolutions sociétales et législatives en matière d'environnement et de patrimoine

Objectifs externes:

- Développer les entrées environnementales et patrimoniales dans les quatre missions.
- Conforter les relations avec les acteurs de la culture et de l'environnement.
- Renforcer les collaborations avec les CAUE au niveau régional et national.

Objectifs internes:

- Consolider les compétences de l'équipe technique dans les domaines du paysage. de l'environnement et du patrimoine.
- Adhérer à la fédération nationale des CAUE.

Axe 3

Poursuivre l'accompagnement des collectivités et des territoires

Objectifs externes:

- Conforter la mission de conseil aux communes et aux intercommunalités.
- Assurer les collaborations et partenariats sur les programmes d'aménagement du territoire et de qualité du cadre de vie.
- Développer les actions de sensibilisation sur les thèmes d'actualité.

Objectifs internes:

- Sensibiliser les nouveaux chargés de mission aux jeux d'acteurs et à la concertation,
- Renforcer l'efficience des interventions.

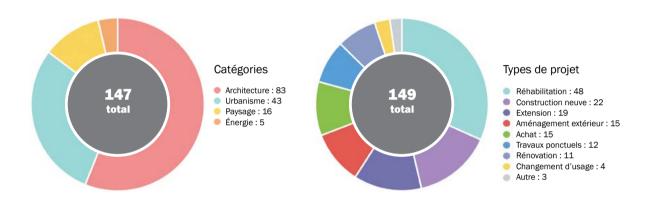


Le conseil aux particuliers

La mission de conseil

La mission de conseil aux particuliers se pratique en amont des projets et des autorisations diverses. Elle est gratuite et exclut la maîtrise d'œuvre et l'intervention pendant l'instruction des autorisations d'urbanisme. Elle est liée aux autres missions, en privilégiant :

- les échanges préalables par mail et téléphone pour optimiser les temps de rendez-vous en face à face ou en distanciel avec les conseillers en architecture.
- la production et la diffusion de documents thématiques de conseil : fiches, dossiers thématiques (consultables et téléchargeables sur le site du CAUE, rubrique : Ressources).



Le conseil aux particuliers

Le CAUE conseille gratuitement toutes les personnes qui désirent construire, modifier, agrandir ou simplement acquérir un bâtiment pour l'habiter ou y travailler.

Le conseil se déroule en têteà-tête avec les conseillers qui orientent la personne dans sa démarche après avoir préalablement échangé par mail ou téléphone.

Le conseil CAUE se pratique en amont du projet et exclut toute mission de maîtrise d'œuvre.

conseils aux particuliers.

Le conseil aux agriculteurs

Les conseillers en architecture et en paysage du CAUE apportent un regard extérieur sur des projets d'aménagement du cadre de vie et de travail des agriculteurs, comme la construction et la rénovation (maison d'habitation, hangar, grange et tout autre bâtiment agricole...), ou l'insertion des bâtiments dans le site et l'organisation des espaces extérieurs (cour de ferme, accès, mare, verger...).

conseils en paysage et architecture à des agriculteurs.

Le conseil aux porteurs de projet touristique

Les conseillers en architecture et en paysage du CAUE apportent un regard extérieur et leur conseil sur les créations d'hébergements touristiques ou la mise en valeur de sites existants (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings...).

conseils en paysage et architecture à des porteurs de projets d'hébergement de tourisme.











Fiches conseils consultables et téléchargeables sur www.caue45.fr/fiches_conseils

Fiche conseil publiée en 2022

Le climat change, votre jardin aussi!

Adapter son jardin pour faire face au changement climatique et accueillir la biodiversité. Pourquoi et comment contribuer à diminuer les impacts du réchauffement climatique et enrayer la perte de biodiversité animale et végétale dans son jardin ?

Cette fiche conseil se décline au format numérique sur le site du CAUE (rubrique Ressources puis Fiches conseils), au format papier disponible au CAUE et en version digitale sur les réseaux sociaux du CAUE sous la forme d'une websérie appelée « La minute paysage ».



Le kit de communication

Le CAUE a créé un kit de communication complet pour faire connaître sa mission de conseil aux particuliers. Cet outil est mis à la disposition des collectivités, gratuitement.



Parmi ses quatre principales missions, le CAUE conseille les particuliers dans leur projet d'habitat et les guide dans leurs réflexions de construction, de rénovation ou de réhabilitation.

Pour faire connaître cette activité de conseils et diffuser l'information dans le département, un kit de communication a été conçu. Il permet aux collectivités de prendre connaissance de cette compétence et aussi d'en informer leurs administrés.

Le kit se compose d'articles rédigés pour différents supports (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux, application...), de visuels et de flyers au format numérique.

L'outil a été présenté le 8 novembre à la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais et le 15 novembre à la communauté de communes de la Beauce Loirétaine, à leur demande, lors de réunions avec les secrétaires de mairie et les DGS.

Le conseil aux collectivités

La mission de conseil aux collectivités

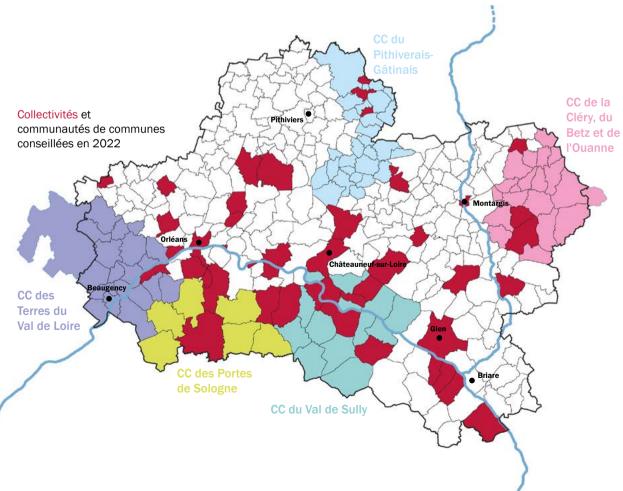
- couvre les champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.
- concerne autant les projets de réalisations concrètes (équipements et espaces publics, opérations d'aménagement...) que la mise en place de documents de cadrage à des échelles intra-communales, communales ou intercommunales,
- s'exerce en partenariat avec les différents acteurs et financeurs (chambres consulaires, collectivités, État...),
- fait appel à toutes les compétences professionnelles de l'équipe du CAUE, ainsi qu'à son centre de ressources documentaires.
- reste dans le domaine du conseil, et n'est ni assistance à maîtrise d'ouvrage, ni maîtrise d'œuvre.

Cette mission essentielle du CAUE a pour objectifs :

- l'émergence et la formulation des enjeux relatifs à l'opération envisagée par la collectivité,
- la recherche d'économie de moyens et d'échelle,
- le déroulement cohérent et logique des opérations, depuis les intentions de projets jusqu'à leur engagement,
- la qualité durable des réalisations.

Elle s'appuie sur les principes de :

- · gratuité et neutralité,
- impulsion et accompagnement d'expériences innovantes.
- efficacité des réflexions et des démarches,
- mutualisation d'informations, d'outils et échanges de savoir-faire avec les partenaires locaux et le réseau des CAUE,
- · capitalisation des retours d'expérience.



Le positionnement du CAUE dans le déroulement d'une opération

Le CAUE participe à la réflexion sur l'évolution et la qualité du cadre bâti. Il accompagne les maîtres d'ouvrage en amont de leurs réalisations afin de concourir à la définition des attendus des projets et à leur bonne intégration dans l'environnement. Le tableau ci-dessous explicite le rôle et la place du CAUE dans le déroulement d'une opération en lien avec les principaux acteurs intervenant.

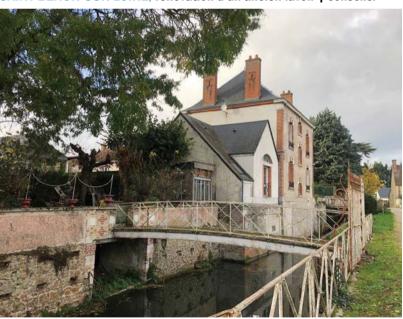
Ce tableau indicatif est à ajuster selon les missions et les besoins de chaque projet.		
CAUE	MAÎTRE D'OUVRAGE	AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage)
PHASE D'AVANT-PROJET		
Écoute, constitution de groupes de travail, formulation, définition des enjeux territoriaux Élargissement de la question, élaboration d'un pré-diagnostic et d'une démarche de projet, exemples, visites, définition des études préalables nécessaires et des acteurs à impliquer	Questionnement autour d'une problématique*: - accueillir de nouveaux habitants, - devenir d'espaces délaissés, - choix d'un terrain Expression d'une intention de projet*: - réflexion sur une future réalisation, - élaboration d'une charte paysagère, - mise en place d'une réflexion urbaine.	Évaluation des besoins, étude d'opportunité et /ou de faisabilité, conseil cadre administratif et financier.
	PROJET EN COURS	
Éléments de pré-programme qualitatifs, aide à la réalisation du cahier des charges et/ou orientation vers un programmiste, concertation avec les futurs usagers et les services concernés (État, collectivités) Conseil sur la consultation et les compétences requises, participation aux commissions techniques Participation aux commissions de suivi du projet	Programmation d'une opération*: - équipement public, - espace public, - étude d'urbanisme ou d'aménagement, - réflexion territoriale. Consultations Sélection des équipes de maîtrise d'œuvre. Choix d'une équipe de MAÎTRISE D'ŒUVRE	Établissement du programme quantitatif et réglementaire, définition du budget, formalisation. Assistance à la consultation des maîtres d'œuvre, rédaction des pièces, analyse des offres Établissement des marchés. Suivi et contrôle de la bonne exécution technique, administrative et juridique des marchés.
	PHASE D'APRÈS-PROJET	
Observation des pratiques nouvelles, évaluation de l'opération, constitution de fonds documentaires (Observatoire CAUE).	Élaboration de documents cadres : - urbanisme réglementaire, - charte de bonnes pratiques.* Engagement de la réalisation d'une opération : Conception d'un projet par une équipe de maîtres d'œuvre, travaux. Réception et livraison d'un projet : Appropriation par les habitants.*	Opérations de réception. Assistance à contentieux.

^{*} suggestions de thèmes sur lesquels le CAUE est sollicité (liste non exhaustive)

TonseilsArchitecture & Patrimoine

AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE, aménagement et réhabilitation du château du Mesnil | réflexion globale • CHÂTEAU-RENARD, démarche pour l'obtention de la marque Petites Cités de Caractère® | accompagnement • CHÂTILLON-COLIGNY, démarche pour l'obtention de la marque Petites Cités de Caractère® | information et conseils • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE, étude pré-opérationnelle OPAH / OPAH-RU | échanges • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY, réhabilitation du centre de loisirs de Saint-Benoit-sur-Loire | réflexion • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE, extension de la Médiathèque La Pléiade à Beaugency | conseils • LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN, programmation des structures d'accueil petite enfance | suivi • LORRIS, démarche pour l'obtention de la marque Petites Cités de Caractère® | informations • ORLÉANS MÉTROPOLE, muséum MOBE projet de tiers-lieu environnement | informations • REBRÉCHIEN, changement de destination de l'ancienne salle des fêtes | conseil ponctuel • SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE, rénovation d'un ancien lavoir | conseils • SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE, extension de l'école et aménagement des espaces publics | conseil et réflexion • SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE, devenir d'un bâtiment ancien en centre-bourg | conseil ponctuel • SAINT-MARTIN-D'ABBAT, construction d'un centre de loisirs et d'une bibliothèque | conseils • SULLY-SUR-LOIRE, construction d'une nouvelle école | conseil ponctuel • SURY-AUX-BOIS, restructuration d'une maison pour l'accueil de professionnels paramédicaux | conseils • VIENNE-EN-VAL, devenir de l'école : réhabilitation ou reconstruction ? | accompagnement à la programmation d'une étude.

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE, rénovation d'un ancien lavoir | conseils.





Le centre-bourg de Saint-Benoit-sur-Loire est entouré de fossés qui marquent le caractère médiéval de la cité. Les lavoirs qui ponctuent le bras d'eau, ont perdu leur usage et se dégradent par manque d'entretien. Souhaitant révéler l'intérêt de ces édifices, la collectivité a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans la restauration de l'un d'entre eux, implanté sur une parcelle communale. Au cours de son accompagnement, le CAUE a insisté sur le fort potentiel patrimonial des fossés et des édifices qui les ponctuent, dont l'ancien lavoir sur lequel il était questionné. Il a invité la collectivité à :

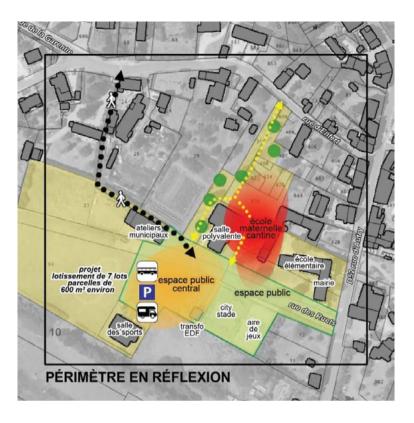
- élaborer un projet global sur le petit patrimoine situé aux abords des fossés en identifiant les accès, les points de vue et les parcours touristiques à mettre en place, ainsi que les travaux de réhabilitation et d'aménagement à envisager ;
- définir une phase préalable d'étude et d'animation / sensibilisation des habitants envisageant différentes possibilités d'incitations financières pour les propriétaires de ces ouvrages.

Le CAUE a également apporté des précisions sur les futures fonctions possibles, les techniques de réhabilitation et de reconstruction adaptées à ce type d'ouvrage et les modalités de leur mise en valeur nocturne.

SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE, extension de l'école et aménagement des espaces publics | conseil et réflexion.

Après une première étape de conseil pour la construction d'une nouvelle école maternelle et l'aménagement d'une place attenante, le CAUE a accompagné cette année la commune dans la programmation d'une étude, en partenariat avec le service d'aide aux territoires du département (SATe).

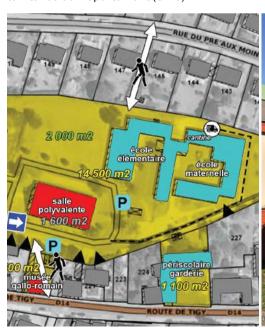
Plusieurs hypothèses de nouvelles implantations ou de reconversion des infrastructures actuelles ont été avancées. L'enieu était de traiter les limites bâties et les clôtures des écoles en lien avec l'espace public avoisinant. L'aménagement de l'espace public central a été pensé comme une place de village, regroupant plusieurs usages : les circulations douces, du stationnement végétalisé, le stationnement du car scolaire, l'entrée du futur lotissement, la salle polyvalente, la salle des sports, le city stade, les écoles, une aire de camping-car et une aire de jeux.



VIENNE-EN-VAL, devenir de l'école : réhabilitation ou reconstruction ? | accompagnement à la programmation d'une étude.

Après une réflexion sur l'îlot des écoles en vue de sa requalification thermique et fonctionnelle en 2021, le CAUE a de nouveau été sollicité par la collectivité. Cette fois, l'accompagnement concernait la programmation d'une étude de faisabilité portant sur l'évolution du pôle scolaire, incluant les écoles maternelle et élémentaire, la cantine scolaire et les

Le CAUE a avancé plusieurs hypothèses, proposant soit la réhabilitation des écoles existantes, soit la déconstruction partielle et l'extension des écoles, ou encore la déconstruction totale et la construction d'un nouveau groupe scolaire sur le même site. Ces pistes d'aménagement et leurs enjeux ont permis au CAUE d'animer et de questionner le groupe de travail composé d'élus de Vienne-en-Val, en vue du lancement de l'étude en partenariat avec le service d'aide aux territoires du Département (SATe).





15 conseils Urbanisme & Aménagement

BRIARRES-SUR-ESSONNE, nouveau quartier durable | réflexion globale et ateliers participatifs • CHÂTEAU-RENARD, aménagement de l'entrée est de la route départementale 943 | réflexion globale • COMBLEUX, réaménagement du site Sainte-Marie porté par l'EPFLi Foncier Cœur de France | participation aux réunions du comité technique • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 3CBO, élaboration du PLUi - PADD | échanges et suivi • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE, élaboration du PLUi | participation aux groupes de travail • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY, élaboration du PLUi - Diagnostic | suivi • JARGEAU, aménagement durable du quartier du Clos du verger | réflexion et conseils • LA FERTÉ-SAINT-AUBIN, aménagement d'un îlot en centre-ville | réflexion • MAREAU-AUX-PRÉS, aménagement de la rue des écoles | réflexion • MONTARGIS, action cœur de ville | suivi du comité de pilotage • NOGENT-SUR-VERNISSON, aménagement de la traversée du centre et des entrées de bourg | suivi de l'étude • SAINT-BENOIT-SUR-L'HÔTEL, restructuration des espaces publics du centre-ville | réflexion globale, accompagnement à la programmation d'une étude • SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL, restructuration des espaces publics du centre-ville | réflexion globale, accompagnement à la programmation d'une étude • TIGY, évolution urbaine du bourg | suivi et conseils.

BRIARRES-SUR-ESSONNE, nouveau quartier durable | réflexion globale et ateliers participatifs.

Les espaces destinés à l'urbanisation d'un nouveau quartier sont situés en entrée ouest de la commune, dans la continuité du cœur de bourg et de son caractère patrimonial. Le CAUE a accompagné la collectivité dans sa réflexion en élaborant un diagnostic partagé avec un groupe de travail composé d'élus. Les enjeux liés à l'opération ont été mis en avant (organisation du territoire, liens du futur quartier avec le bourg, enjeux du secteur concerné, environnement...).







Puis un atelier participatif a regroupé une quinzaine d'habitants qui ont pu imaginer ce nouveau quartier durable en exprimant spatialement leurs attentes et préférences sur une carte, en identifiant les questions prioritaires sur des thématiques comme le bien vivre-ensemble, la mobilité, l'énergie ou les espaces verts, et en débattant sur ces points. Enfin, un dernier temps d'échange a permis au CAUE de synthétiser tous ces retours et de présenter des références de quartiers durables pour guider la municipalité dans ses choix futurs.



MAREAU-AUX-PRÉS, aménagement de la rue des écoles | réflexion.

Initialement implanté dans la plaine alluviale, le centre-bourg de Mareau-aux-Prés a pris son essor sur le plateau le long de la route de Blois, construite au XVIIIe siècle. Le siècle suivant, l'école et la mairie s'y installent ainsi que l'église. Après une expansion pavillonnaire le long des voies caractéristiques de la seconde partie du XXe siècle, le village se structure aujourd'hui autour du cœur de bourg avec la ZAC des Garennes et l'installation de commerces. Située dans l'épaisseur de l'urbanisation, la rue des écoles fait le lien entre le tissu ancien et les développements récents. Le CAUE a été sollicité dans le cadre de l'aménagement de la seconde partie de la voie. Il s'agit de repenser l'accès aux écoles en organisant un véritable espace public, dans le prolongement duquel seront implantés un cabinet médical et des logements. Discutée et accompagnée par les conseils du CAUE, l'opération a pour ambition de conforter le centre-bourg, en le structurant par de nouvelles fonctionnalités, des voies de distribution, des liaisons douces et un réseau d'espaces publics.



JARGEAU, aménagement durable du quartier du Clos du verger | réflexion et conseils. La commune de Jargeau s'est questionnée sur le développement d'une zone à urbaniser inscrite dans son PLU. Dans le cadre de la révision du document d'urbanisme, le bureau d'étude a proposé différents axes de modification de l'OAP du futur quartier dit du Clos du verger. Prenant en compte la volonté de créer un quartier plus écologique exprimée par la municipalité, le CAUE a apporté son regard et ses conseils sur ces potentielles modifications et sur leur volet réglementaire. Il a animé le débat au sein du groupe de travail en présentant les enjeux de l'opération ainsi que différentes références de quartiers durables et les démarches associées à leur mise en œuvre.

29 conseils Paysage & Environnement

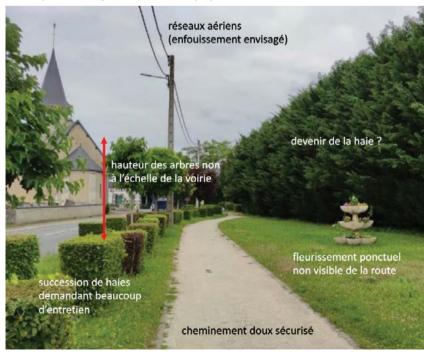
BEAULIEU-SUR-LOIRE, aménagement du jardin des 5 sens | conseil ponctuel • BONNÉE, aménagement du parvis de l'église | conseils • CHILLEURS-AUX-BOIS, aménagement d'un parcours de santé | conseil ponctuel • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS GÂTINAIS, aménagement et extension de zones d'activités | conseils, réflexion et accompagnement à la programmation d'une étude • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE, projet de création de terrains familiaux locatifs destinés aux gens du voyage | conseil ponctuel • CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE, projet de renaturation et de plantation de micro-forêts dans les lycées | participation au workshop du 30 août à Orléans et conseils • GIEN, aménagement de cours d'écoles oasis | informations • GRANGERMONT, aménagement d'une aire de jeux pour enfants | conseil ponctuel • GUILLY, aménagement d'une aire de jeux, aire de rencontres | conseils • HUÊTRE, aménagement d'espaces de rencontres | réflexion globale. Fleurissement | conseil ponctuel • LA CHAPELLE-ONZERAIN, aménagement des places du bourg autour de l'église | réflexion • LES BORDES, aménagement de la rue de la Poste et des abords de la RD 952 | réflexion globale • LORCY, aménagement de la place Saint-Aignan et embellissement du centre | réflexion globale • MARIGNY-LES-USAGES, aménagement d'un city stade et divers équipements | conseil ponctuel • MONTARGIS, mise en place d'un permis de végétaliser | conseils • NEUVILLE-AUX-BOIS, embellissement des entrées de ville | réflexion globale. Réaménagement d'un espace de rencontres sous le mail | conseils • OLIVET, aménagement de cours d'écoles maternelle de la Cerisaie et du Poutyl | accompagnement et ateliers de concertation • ORLÉANS, aménagement de la cour de l'école maternelle Louis Pasteur | accompagnement et ateliers de sensibilisation et de concertation • ORMES, aménagement de la cour de l'école élémentaire Jacques Prévert | informations • PERS-EN-GÂTINAIS, réhabilitation de la mare de La Merville | conseil ponctuel • SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE, fleurissement des pieds de murs | accompagnement • SAINT-CYR-EN-VAL, réglementation pour des installations non normées dans les cours d'écoles | conseil ponctuel • SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL, aménagement des cours d'école du groupe scolaire du Clos d'Or | conseils • SAINT-FLORENT-LE-JEUNE, aménagement des espaces de loisirs | réflexion globale • SAINT-MARTIN-D'ABBAT, aménagement de la cour d'école maternelle | conseil ponctuel • SAINT-MARTIN-SUR-OCRE, aménagement d'un parc et d'un city stade | réflexion • THIMORY, qualification des espaces publics | réflexion globale et accompagnement à la programmation d'une étude.

THIMORY, qualification des espaces publics | réflexion globale et accompagnement

à la programmation d'une étude.

Situé au sud-ouest de Montargis, le village de Thimory est traversé par la D39 (route de Bellegarde - route d'Ossoy) et la D961 (rue de Sully - rue de Montargis). Sur ces axes, la vitesse des véhicules est élevée et les deux carrefours successifs posent des problèmes de visibilité et de sécurité.

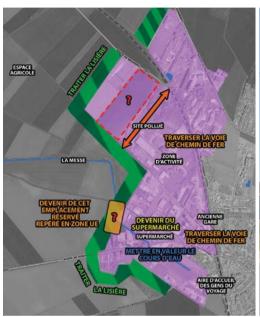
La municipalité souhaitait réfléchir à l'aménagement de ses espaces publics centraux. Pour cela, le CAUE a proposé des éléments de pré-diagnostic et animé un diagnostic partagé. Des enjeux d'aménagement ont été mis en avant pour les différents sujets de réflexion, ainsi que des références. L'accompagnement s'est poursuivi par une aide au recrutement d'un bureau d'étude pluridisciplinaire, lancé avec le service d'aide aux territoires du Département (SATe).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS GÂTINAIS, aménagement et extension de zones d'activités | conseils, réflexion et accompagnement à la programmation d'une étude.

La communauté de communes du Pithiverais Gâtinais s'emploie à la valorisation de ses principales zones d'activités à travers différentes réflexions sur les sites de Puiseaux, Beaune-la-Rolande et Le Malesherbois. Engagé durant la période de la crise sanitaire, l'accompagnement du CAUE s'est poursuivi en 2022 pour aboutir à un dossier permettant d'animer les échanges avec les membres de la commission économique. Ce travail de conseil et de sensibilisation s'est appuyé sur un pré-diagnostic du paysage urbain.

La présentation de références ou d'opérations similaires a permis de mettre en avant et de questionner la requalification spatiale, les besoins en termes de multifonctionnalité et le traitement des liens avec les différents centres-villes. Le conseil s'est déroulé en complément des études lancées par la communauté de communes, sur les déplacements et la signalétique notamment.



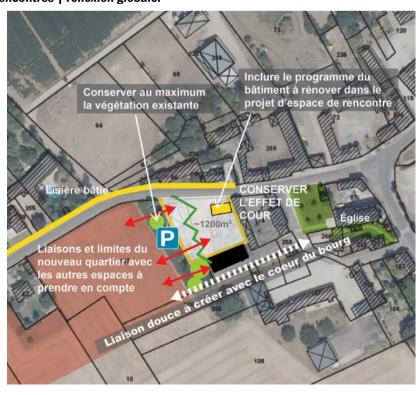


HUÊTRE, aménagement d'espaces de rencontres | réflexion globale.

La commune de Huêtre a souhaité être accompagnée pour réfléchir à l'aménagement d'un ou plusieurs espaces de rencontres destinés aux habitants de la commune et particulièrement aux jeunes. Deux terrains communaux étaient envisagés : un premier dans le cœur du village entre le futur quartier en construction et la mairie-école d'une surface de 2 900 m², et une parcelle triangulaire à la sortie nord-est du bourg, de 5 250 m².

Un groupe de travail constitué par la municipalité a étudié l'aménagement de la parcelle située en sortie de village pour y implanter un parcours sportif et des terrains de pétanque. Le terrain du centre-bourg accueillerait des jeux pour enfants et un espace de stationnement pour la salle des fêtes.

Le CAUE a mis en avant les enjeux d'aménagement des deux parcelles et présenté des références d'espaces de rencontres afin d'alimenter le débat au sein du groupe de travail.



Les actions de **sensibilisation**

Sensibiliser à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement, à la préservation de l'environnement... Former les enseignants à la connaissance de l'espace bâti et naturel... Informer pour promouvoir un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine. Extrait de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.



En milieu scolaire et universitaire

Collège Lucie Aubrac de Villemandeur : projet d'aménagement de la cour du collège et du plateau sportif | informations.

Étudiant master 2 à l'institut d'urbanisme de Grenoble : BIMBY | conseil ponctuel.

Étudiants master 1, développement durable, local et solidaire à l'UFR LLSH d'Orléans-La-Source : réflexion sur la plantation d'arbres adaptés au changement climatique sur le campus | conseil ponctuel.

Étudiants master 1, géographie, aménagement, environnement et développement spécialité développement durable local et solidaire [GAED-DDLS] à l'UFR LLSH d'Orléans-La-Source | présentation des missions du CAUE et atelier « Formes urbaines, climat et biodiversité ».

Étudiants, classe préparatoire, section biologie chimie physique et science de la Terre (BCPST) au lycée Pothier : les toitures végétalisées | conseil ponctuel.

Étudiant INRAE : appropriation des données de la biodiversité et de la TVB dans l'élaboration-révision de PLU(i) | conseil ponctuel.

Ateliers de sensibilisation et de co-conception pour l'aménagement de cours d'écoles résilientes. Accompagnement de la ville d'Orléans, école maternelle Louis Pasteur, 3 séances [8 élèves de grandes sections].







Autres actions

CCAS de Chécy. Lecture de paysage ligérien | Balade urbaine à Chécy, le 23 mai.

Petites Villes de Demain. Rencontre régionale des chefs de projet du programme PVD à La Ferté-Saint-Aubin le lundi 4 juillet | accompagnement.

L'offre pédagogique

Sensibilisation des scolaires à l'architecture, l'urbanisme et le paysage : création d'une offre pédagogique et diffusion auprès des établissements scolaires du 1er et 2nd degré du Loiret par la direction des services de l'Éducation nationale (DSDEN).

Fort de ses expériences pédagogiques menées les années précédentes, le CAUE du Loiret propose désormais une offre pédagogique à destination du public scolaire et des enseignants. Ce document précise les thèmes et conditions dans lesquelles le CAUE conçoit, conseille et co-construit des actions pédagogiques avec les enseignants en fonction des projets des établissements et des attentes du territoire.

Le CAUE peut être sollicité pour abonder un programme pédagogique.

Ses interventions se réalisent en lien avec les enseignants et dans le cadre d'une animation partagée durant laquelle la gestion de la classe relève de l'enseignant.

L'accompagnement du CAUE se déroule en trois temps:

- Une prise de contact avec l'enseignant pour cerner les attendus du projet, le niveau des élèves sur le sujet, son inscription dans le programme et le planning possible des séances.
- La préparation du module pédagogique avec l'enseignant (déroulement, apports de ressources de la part du CAUE, mode d'évaluation ou de prolongements envisagés par l'enseignant...).
- Une ou plusieurs interventions sous différentes formes possibles : séance en classe, visite, balade urbaine ou atelier co-animés avec l'enseignant.



- · La croissance des villes et des villages
- · Formes urbaines et biodiversité
- Qu'est-ce qu'un centre-ville ?
- Urbanisme et densité
- · Architecte, urbaniste, paysagiste, les métiers du CAUE
- · La maison dans le Loiret
- La Reconstruction dans le Val de Loire, l'exemple du Loiret
- · L'histoire des jardins
- Lecture de paysage ligérien
- · Ma future cour d'école

Un document illustré d'exemples détaillant cette offre pédagogique a été diffusé par la direction académique des services de l'Éducation nationale auprès de l'ensemble des établissements scolaires du département.









Initiative À vos ID

L'initiative À vos ID « Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable en Forêt d'Orléans-Loire-Sologne » rassemble plusieurs actions de sensibilisation et d'implication des habitants et des élus dans les projets traitant de la biodiversité. Le CAUE porte deux projets de cette initiative.



La première action « Ambassadeurs de la biodiversité » consiste à créer

un réseau d'habitants ambassadeurs de la biodiversité dans l'aménagement de leur territoire. Lancée en 2021, en partenariat avec le PETR et la communauté de communes des Portes de Sologne, l'action regroupe 25 participants.

La **seconde action** « **Jardins de rues** » favorise les démarches de participation citoyenne au fleurissement de l'espace public. L'objectif est double : développer le fleurissement participatif en lien avec les collectivités, et organiser des ateliers pour les habitants afin de susciter l'émergence de projets sur le territoire.

1/ AMBASSADEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Plusieurs ateliers se sont déroulés en 2022 :

ATELIER 2 | Formes urbaines, climat et biodiversité à Saint-Denis-de-l'Hôtel, le 10 mars [15 participants]. L'atelier s'est déroulé en deux temps avec en première partie une mise à niveau des connaissances : contexte réglementaire, vocabulaire, concepts, quelles formes rencontre-t-on dans le territoire du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne ? La seconde partie invitait à la projection, où, à partir d'un territoire imaginaire, comment aménager l'espace pour y accueillir la biodiversité, assurer les continuités écologiques et se préparer au changement climatique.



ATELIER 3 | Le végétal dans l'aménagement des bourgs et des petites villes à Neuville-aux-Bois, le 9 juin [16 participants]. Après une introduction du CAUE sur la place du végétal en ville et la présentation des projets communaux par les élus de Neuville-aux-Bois, les ambassadeurs ont suivi une balade urbaine et paysagère. Plusieurs points d'arrêts ont permis aux participants de s'exprimer sur la composition et les structures végétales, les perceptions individuelles et les enjeux pour la biodiversité de chaque site.

ATELIER 4 | L'eau dans l'aménagement des bourgs et des petites villes à Jargeau,

le 29 septembre [13 participants].

Après une présentation en salle sur la place de l'eau en ville et les enjeux pour la biodiversité, les ambassadeurs ont suivi une balade urbaine préparée et co-animée avec l'association Loiret Nature Environnement qui accompagne la commune de Jargeau dans l'opération « Objectif Climat 2030 ».

L'occasion d'évoquer des solutions techniques pour favoriser le cycle naturel de l'eau, désimperméabiliser les sols et atténuer les îlots de chaleur.



2/ JARDINS DE RUE

Le CAUE accompagne les communes de Saint-Benoit-sur-Loire et Ligny-le-Ribault dans la mise en place d'une dynamique de fleurissement participatif. Dans le cas de Saint-Benoit-sur-Loire, l'opération a débuté en juin 2022 avec le choix de la rue pilote pour ce projet, la rue de Verdun. La période estivale a permis d'élaborer les différentes étapes de la démarche et de recenser les essences végétales déjà présentes dans la rue. En septembre, la palette végétale proposée aux riverains a pu être constituée. Un carnet du jardinier de rue a été imaginé pour permettre aux jardiniers de choisir les essences avec des fiches techniques, comprendre leur jardin de rue et suivre son évolution.



L'ensemble de ces projets a pour objectif de faciliter l'appropriation par la population et les élus des questions de biodiversité : www.biodiversite-en-actions.fr















Cette opération est financée par la Région Centre-Val de Loire et par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

La formation

Jardins et espaces verts face au changement climatique, des solutions

2 demi-journées à l'attention des élus et techniciens des collectivités [20 stagiaires] à Beaulieu-sur-Loire, le 3 juin et à Lorcy, le 10 novembre 2022.

Face à la fragilité de certains sujets, les parcs et jardins sont soumis aux premiers effets du changement climatique. Pour faire face à cette situation, des solutions s'offrent aux gestionnaires et décideurs des espaces publics et verts. Cette formation a permis aux stagiaires d'aborder la prise en compte du réchauffement climatique dans la conception et l'aménagement des jardins, espaces verts et espaces publics, de savoir comment accueillir la biodiversité dans les jardins et les espaces verts, de fleurir autrement en choisissant des essences végétales adaptées au changement climatique et enfin de s'orienter vers un entretien et une gestion plus naturels.





Webinaires thématiques

Un cycle de 3 webinaires mis en place par Tourisme Loiret et animé par le CAUE du Loiret sur le thème : Architecture et paysage, les conseils du CAUE du Loiret auprès des porteurs de projets touristiques.

Webinaire n°1 Concevoir son projet avec le territoire et les spécificités locales. 6 octobre [26 participants]





Webinaire n°2 Réhabiliter, agrandir, construire. 20 octobre [24 participants]

Webinaire n°3
Aménager
les espaces
extérieurs de son
site touristique.
7 novembre
[34 participants]

Performance énergétique et architecture, bâtiments publics et privés

1ère demi-journée à l'attention des élus et techniciens des collectivités [19 stagiaires] à Sougy puis Jargeau. le 30 novembre.

Le dérèglement climatique, auquel s'ajoutent les récentes augmentations des coûts de l'énergie, rend particulièrement prégnante la question de la performance énergétique des bâtiments. L'entrée en vigueur de la réglementation environnementale RE 2020 est l'occasion de s'interroger sur les solutions architecturales à même de répondre à cette problématique à travers l'analyse de réalisations innovantes... Également concernés, les qualités et les faiblesses des bâtiments existants poussent à s'interroger sur les diagnostics envisageables en la matière et les solutions possibles tant pour les constructions publiques que pour les bâtiments privés.









de mieux prendre en compte les questions d'énergie dans la programmation des bâtiments neufs et des réhabilitations. Elle s'est déroulée à l'Hôtel communautaire de la CCBL, à Sougy et au bâtiment périscolaire de l'école Madeleine à Jargeau qui ont pu être visités et commentés en présence des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre. Une deuxième partie a été programmée en début d'année 2023 à l'école du Poutyl à Olivet. Les participants (élus et personnels de collectivités du département) ont ainsi pu échanger et se former sur les questions relatives au confort d'été, au confort d'hiver, à la RE 2020, aux bâtiments passifs et à énergie positive, à l'isolation thermique et aux matériaux biosourcés, ainsi qu'à l'intégration architecturale des équipements techniques liés à l'amélioration des performances énergétiques.

Menée en deux demi-journées, cette formation a pour objectif

Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL)

Formation « Valoriser et préparer sa commune au label Villes et Villages Fleuris 2023 » à Saint-Benoit-sur-Loire, le 20 octobre | intervention.

L'information

Dossiers thématiques

Les dossiers thématiques du CAUE ont vocation à nourrir la réflexion et la prospective sur des sujets d'actualité du cadre de vie et de l'aménagement du territoire. Ils sont actualisés régulièrement.

Sous forme de carnets numériques ou de pages web, les dossiers thématiques du CAUE proposent références et points de vue, illustrés par des extraits vidéos, photos, et liens.

Deux nouveaux dossiers thématiques ont été rédigés et mis en ligne sur le site du CAUE du Loiret en 2022.



URBANISME, CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Concevoir les bourgs et les villes ou les repenser, au $21^{\rm e}$ siècle, c'est faire face aux effets conjugués du réchauffement climatique et de l'érosion de la biodiversité, pour créer des espaces résilients et accueillants pour toutes les espèces : humaine, animale ou végétale. Parce que chaque élément de notre écosystème est important pour permettre la survie des autres maillons de la chaîne. Si les défis sont impressionnants, des solutions existent, mais elles nécessitent de sortir des schémas d'urbanisation (dont l'étalement urbain) du $20^{\rm e}$ siècle. Ces réflexions, au prix de quelques efforts, mènent à la réalisation de lieux agréables à vivre, appréciés des usagers. Du contexte réglementaire aux solutions trouvées, ce dossier tente de dresser le portrait d'un territoire en transition résolument tourné vers un avenir plus durable.

RECONVERSION, FAIRE DU NEUF AVEC L'ANCIEN

Immédiatement perceptible dans les villes et villages, le bâti ancien contribue à la richesse patrimoniale urbaine, architecturale, paysagère et culturelle du Loiret. Levier essentiel de l'attractivité résidentielle, commerciale et touristique, il constitue un atout majeur pour la revitalisation des centres-bourgs. Sa reconversion, réhabilitation, transformation sont nécessaires pour répondre aux besoins actuels des habitants et leur offrir un meilleur cadre de vie. Afin de valoriser leur identité, les collectivités gagnent à investir le patrimoine existant pour élaborer leur projet de développement urbain en composant entre préservation et modernité.



Parutions presse

- Vidéo sur le conseil aux particuliers, dans le cadre de la semaine de l'accession à la propriété. ADIL du Loiret.
- Parution du dossier thématique : les mares. Magazine Jardins du Loiret n° 57, printemps 2022.
- Document de synthèse de la concertation de la Ville d'Orléans autour du projet de cour oasis de l'école du Jardin des Plantes (à retrouver sur le site d'Orléans Métropole, rubrique Actualités, en date du 4 mars 2022).

Journées nationales de l'Architecture

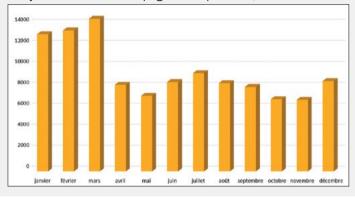
Dans le cadre de ce rendez-vous national dédié à la culture architecturale. le CAUE a choisi de se mobiliser en organisant une journée portes ouvertes dans ses locaux, le samedi 15 octobre.

Cette manifestation a permis de rencontrer des particuliers et de les conseiller dans leurs projets, d'accueillir du public et de transmettre des informations sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage. L'exposition « Format Post-it 2.0 » de la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire était également visible ce jour-là. Pour cette première édition, l'évènement a permis de rassembler une trentaine de personnes.





Moyenne du nombre de pages vues par mois, en 2022



Site internet

Statistiques du site www.caue45.fr:

- total des pages vues en 2022 : 113 074,
- movenne des pages vues par jour : 310.
- temps d'une session de connexion sur le site :
- 1 minute 30 secondes.

Au mois d'avril, la baisse de la fréquentation du site s'explique par l'exclusion des robots des données statistiques, mise en place depuis le 1er avril 2022.

Lettre d'information du CAUE

3 numéros numériques par an à retrouver sur www.caue45.fr, rubrique Ressources. Diffusée auprès des collectivités du département, des partenaires et des adhérents du CAUE du Loiret.

- Février : les zones humides.
- Juin : les jardins et espaces verts face au changement climatique.
- Novembre: les 4 missions du CAUE.





Sur le dernier trimestre 2022. la communauté digitale du CAUE a progressé:

756 abonnés



166 abonnés



144 abonnés



Réseaux sociaux

Une communauté digitale qui progresse! L'équipe du CAUE tâche de faire vivre ses réseaux en proposant régulièrement des contenus variés. Les internautes sont de plus en plus nombreux à nous rejoindre sur nos différentes pages.



Le site de l'Observatoire CAUE regroupe des

projets d'architecture, d'urbanisme et de

paysage sur tout le territoire français, dans

un souci de partage de références, bonnes

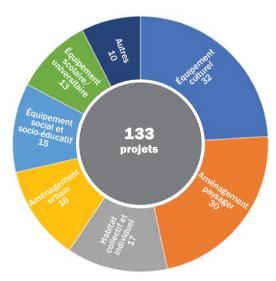
www.caue-observatoire.fr

Les chiffres de l'Observatoire 48 CAUE adhérents 5 947 réalisations en ligne

407 412 pages vues sur l'année* 33 951 pages vues par mois*

pratiques et idées innovantes. Le site a été complètement retravaillé et refondu fin 2022, pour proposer aux utilisateurs une navigation plus claire, fluide et agréable.

> Répartition des réalisations du Loiret par typologie



Les projets publiés en 2022 dans le Loiret

[Équipement administratif]

Réaménagement de l'extension de la mairie | Baule - Janvier

[Aménagement paysager]

Traversée d'un village-rue | Mareau-aux-Prés - Janvier



[Équipement sportif]

Skatepark couvert | Saint-Jeande-Braye - Juin







[Équipement social et socioéducatif]

Centre de loisirs sans hébergement (CLSH) | Nibelle - Juin



[Équipement de bureau]

Siège de la communauté de communes de la Beauce Loirétaine | Sougy - Novembre



[Équipement scolaire]

Extension du groupe scolaire | Vitry-aux-Loges - Décembre



En 2022, le CAUE a apporté son expertise lors des commissions et groupes de travail :

Association Petites Cités de Caractère® Centre-Val de Loire | participation à la commission d'homologation de la démarche PCC de la commune de Château-Renard, le 15 novembre.

DREAL Centre-Val de Loire. Loi Climat et Résilience. Rencontre régionale ZAN, sols, territoires et artificialisation à l'Université de Tours | intervention sur la densité heureuse, le 5 décembre à Tours.

Envirobat Centre. Groupe de travail autour de l'architecture, de l'urbanisme et de la chaleur, le 22 novembre à Orléans.

Gîtes de France du Loiret. Assemblée générale | intervention du CAUE pour la présentation du conseil auprès des porteurs de projets touristiques, le 3 mai à Donnery.

Préfecture du Loiret. Loi Climat et Résilience. Densification intensification urbaine, quelques pistes pour une acceptation sociale | intervention, le 23 juin à Olréans.

PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais | participation au 1er comité de pilotage de la démarche COT EnR. le 12 octobre à Ascoux.

PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. Contrat local de santé | participation, le 2 mai à La Ferté-Saint-Aubin.

SHOL. Membre de la commission fleurissement et du jury départemental du label « Villes et Villages Fleuris ».

Tourisme Loiret. Membre de la commission technique « Route de la Rose », le 5 septembre et le 16 novembre. Participation au comité de pilotage, le 1^{er} décembre à Bellegarde.

Il a également participé à différents évènements :

Assises de la biodiversité de l'Agglomération Montargoise Et des rives du Loing. Conférence et visites, les 21 et 22 septembre.

Association des maires du Loiret. Assemblée générale, le 12 mars à Gien.

Biennale Nature et Paysage de Blois. Conférence le 14 octobre.

Conseil régional du Centre-Val de Loire. Réunion thématique dans le cadre du SRADDET, le 14 septembre.

DREAL Centre-Val de Loire. Réseau des ambassadeurs matériaux biosourcés à l'INRAE : visite de bâtiment en terre crue, ateliers d'utilisation de la terre crue, le 24 novembre à Ardon.

FIBOIS Centre-Val de Loire. Conférence : Les façades bois/biosourcés et le feu, le 12 décembre à Orléans.

Fondation du Patrimoine. Remise des labels de la Fondation du patrimoine, le 7 novembre à Orléans.

Préfecture du Loiret. Table ronde avec la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur chargée des collectivités territoriales sur le thème du programme national « Petites Villes de Demain », le 24 août à Châtillon-Coligny.

Rencontre des maires du Loiret. Conseil départemental, le 30 avril à Chilleurs-aux-bois.

Territoires de projet du Loiret (PETR). Réunion d'information sur les COT EnR, le 30 juin à Orléans.

Vie de l'association

Assemblée générale



L'assemblée générale du CAUE s'est déroulée le 31 mai 2022 à la salle Jacques Poisson de Nibelle, aimablement mise à disposition par la collectivité. Le bilan d'activités et le bilan financier 2021 de l'association, ainsi que le programme d'actions et le budget 2022 ont été approuvés à cette occasion. Les objectifs stratégiques et les indicateurs de gestion pour les trois années à venir ont également été présentés et approuvés à l'unanimité.

L'AG était précédée d'une visite du Domaine de Flotin, menée par Mme Dauvilliers, présidente de la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais. Les participants ont pu apprécier les locaux du centre de loisirs sans hébergement « Les Lutins de Flotin » et, profiter de la visite des jardins de production de semences animée par l'association d'insertion « Les Jardins de la voie romaine ».





Journée du personnel des CAUE du Centre - Val de Loire

Le CAUE a organisé le 17 octobre une journée d'échanges à Saint-Benoit-sur-Loire, pour réunir les personnels des six CAUE du Centre-Val de Loire. L'invitation a permis de réunir une cinquantaine de personnes.

Dans un premier temps, l'équipe du CAUE du Loiret et les élus de Saint-Benoit-sur-Loire ont présenté les récentes démarches menées dans le centre-bourg (SPR, marque Petites Cités de Caractère®, aménagement des espaces publics, création du centre d'interprétation...).

Puis un temps d'échange a été consacré aux conditions de montage d'un éco-quartier en milieu rural et patrimonial, ainsi qu'à l'implication des habitants dans les projets d'aménagement.

S'en est suivie une visite des espaces publics du centre-bourg, pour constater les mises en pratique concrètes réalisées par la commune en termes d'aménagements publics.

Un déjeuner convivial a permis aux différentes équipes de se mélanger et d'échanger sur les différents travaux, problématiques et projets selon les territoires de la région.

La journée a été clôturée par la visite du Belvédère (centre d'interprétation de l'abbaye de Fleury) et de la basilique.



L'équipe

Composition de l'équipe technique

Hervé Cividino, directeur, conseiller en architecture et urbanisme

Sandra Dumas, responsable administrative

Laure Fauconnier, directrice adjointe, conseillère en paysage

Ludovic Hennequin, responsable informatique

Patricia Hernandez, chargée de conception visuelle

Naïs Leclercq, chargée de communication et de médiation culturelle

Camille Le Dantec, chargée de mission, conseillère en architecture

Benoit Lopes, chargé de mission, conseiller en urbanisme

Chantal Rebout, chargée des ressources documentaires et de communication

Marie Rougeot, chargée de mission, conseillère en paysage



documentaires et de communication, départ en retraite, juin 2022.

Arrivées:

- Marie Rougeot, chargée de mission, conseillère en paysage, mai 2022.
- Naïs Leclercq, chargée de communication et de médiation culturelle, août 2022.

Stagiaire accueillie

Élève ingénieure 3º année du département génie civil et urbain de l'INSA de Rennes du 20 juin au 22 juillet.

